

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain qu'il y ait eu une décision à cet égard, mais le gouvernement canadien a certainement l'intention de faire bon accueil à une telle proposition.

L'hon. M. Stanfield: En voilà toute une phrase, comme on peut s'en rendre compte si l'on se donne la peine de l'analyser.

L'hon. M. Harkness: J'ai une question complémentaire, monsieur l'Orateur. L'effectif du contingent canadien est-il censé demeurer le même, ou bien être réduit ou accru?

L'hon. M. Sharp: Nous espérons qu'il sera réduit.

LES INONDATIONS

TRAIL (C.-B.)—L'AIDE FÉDÉRALE À LA CAISSE DE SECOURS

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Sauf erreur, c'est aujourd'hui qu'on devait parler de l'aide que le gouvernement fédéral accordera à la ville de Trail pour les dommages causés par les inondations. Le ministre est-il maintenant en mesure de faire connaître le résultat de l'étude du cabinet sur cette affaire importante?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): J'ai le plaisir d'annoncer à la Chambre que le gouvernement du Canada a décidé de verser une contribution de \$200,000 à la caisse de secours de Trail. Nous l'avons attribuée au secteur privé, soit aux établissements commerciaux ou privés. La Chambre voudrait sans doute connaître l'étendue des pertes. Celles-ci sont évaluées à l'heure actuelle à environ \$1,150,000 et la contribution du gouvernement fédéral permettra à la région de bénéficier d'environ \$931,000, ce qui est, je pense, une souscription généreuse.

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Puis-je poser une autre question supplémentaire sur la situation à Trail, afin de clarifier le dossier. Le ministre peut-il nous indiquer la destination des autres affectations de \$731,000 du gouvernement fédéral dans la région de Trail?

L'hon. M. Laing: Je parlais tantôt du montant total distribué au secteur privé. La somme de \$731,000 représente la contribution de la Colombie-Britannique et le produit d'une souscription privée, qui a rapporté, je crois, \$100,000 ou \$120,000.

[L'hon. M. Harkness.]

LUMSDEN (SASK.)—LE PARTAGE DU COÛT DE LA PRÉVENTION DES DOMMAGES

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Le ministre nous dirait-il si le gouvernement fédéral partagera également le coût de la prévention des dommages causés par les crues—et je n'entends pas par là ce qu'on peut faire aux termes de la législation sur les eaux canadiennes—je veux parler, entre autres, du coût de la protection avec des sacs de sable et de toutes les autres dépenses faites par la ville de Lumsden, en Saskatchewan? Le ministre a-t-il reçu des demandes d'aide à cet égard et le gouvernement partagera-t-il ces frais?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien a partagé les frais de programmes de ce genre dans une foule de cas, au Manitoba, dans la vallée du Fraser et dans d'autres régions aux termes des lois sur les eaux canadiennes, et aussi aux termes d'accords spéciaux avec les provinces. Le député a parlé surtout de la Saskatchewan. Il y a eu retard dans ce cas parce que nous n'avons pas encore reçu une évaluation définitive des pertes subies.

LES ROUTES

LA RÉUNION DE CALGARY AU SUJET DU REVÊTEMENT DE LA ROUTE DE L'ALASKA

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le 28 mai, monsieur l'Orateur, le député de Calgary-Sud a demandé si le gouvernement des États-Unis avait demandé au gouvernement canadien d'autoriser un sous-comité du Congrès à tenir des audiences à Calgary le 19 juin au sujet du revêtement de la route d'Alaska.

Les autorités américaines ont informé le gouvernement canadien qu'un sous-comité de la Chambre des représentants des États-Unis voulait organiser pour le 19 juin 1969 un entretien officieux, sur la question du revêtement de la route d'Alaska, avec les hommes d'affaires intéressés et les fonctionnaires locaux de Calgary (Alberta). On n'a pas l'intention de tenir une audience publique, mais seulement d'avoir des entretiens.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE SURVOL DES VOIES COMMERCIALES AÉRIENNES DU CANADA PAR DES AVIONS RUSSES

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur l'Orateur. Le gouvernement canadien a-t-il protesté énergi-